

Poste académique à temps partiel vacant dans le domaine de la Valorisation scientifique du patrimoine culturel

Date d'entrée en fonction : 1^{er} septembre 2021

Description de la charge de cours :

Une charge à temps partiel (10 %), indivisible, dans le domaine de la **Valorisation scientifique du patrimoine culturel** rattachée au Département des Sciences historiques. Cette charge comprend des activités d'enseignement, de recherche et des services à la communauté.

Activités d'enseignement :

- Musées et valorisation scientifique du patrimoine culturel (30h Th + 8J ExcVS = excursions/visites/stages).

Activités de recherche :

Recherches et publications dans le domaine afférent à la charge. Affiliation à une U.R. (unité de recherche). Un cahier des charges plus précis sera élaboré en concertation avec le/la candidat-e retenu-e et le/la Président.e de l'U.R. choisie.

Activités de service à la Communauté :

Participation active à la structuration du Pôle muséal de l'Université de Liège ; développement de liens et de synergies entre le Département et le monde muséal ; participation aux activités du Département ; contribution à la promotion de la formation en muséologie.

Qualifications requises / Profil :

- Être titulaire d'un doctorat ;
- Se prévaloir d'un dossier de recherches dans le domaine de l'histoire de l'art et de l'archéologie et d'une expérience professionnelle dans la gestion d'une institution scientifique et muséale de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Procédure de sélection :

Les candidat-e-s seront amené-e-s à donner une leçon publique sur un sujet défini au préalable par la Commission d'attribution. Cette leçon sera suivie d'un entretien en français.

Candidatures :

Les candidat-e-s sont prié-e-s de faire parvenir leur dossier de candidature, par voie électronique à l'adresse : Postesacademiques@uliege.be avec copie à Francoise.Hartkopf@uliege.be **pour le 10 février 2021 au plus tard.**

Documents requis :

- ✓ Une requête assortie d'un [curriculum vitae](#) complet ;
- ✓ Un rapport sur les activités de recherche antérieures et en cours, ainsi qu'un projet de recherche, en ce compris l'insertion envisagée au sein de l'Université de Liège ;
- ✓ Un dossier d'enseignement comprenant un rapport sur les éventuelles activités d'enseignement antérieures et un projet d'enseignement ;
- ✓ Un exemplaire des publications.

Conditions d'engagement :

Les charges sont attribuées soit pour une durée déterminée de quatre ans pouvant aboutir à la nomination définitive de l'intéressé-e, soit d'emblée à titre définitif.

Dans le cas d'une nomination pour un terme de quatre ans, une évaluation de l'intéressé-e sera réalisée à l'issue de la troisième année.

- Si l'évaluation est négative, l'intéressé-e achève son terme de quatre ans sans pouvoir être prolongé-e.
- Si l'évaluation est positive, l'intéressé-e est nommé-e à titre définitif.

Notre politique institutionnelle est basée sur la diversité et l'égalité des chances. Nous sélectionnons les candidats en fonction de leurs qualités quels que soient leur âge, leur orientation sexuelle, leur origine, leurs convictions, leur handicap ou nationalité.

Renseignements :

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de la Faculté de Philosophie et Lettres, **Mme Françoise Hartkopf** – tél. : +32 4 366 54 54 – Francoise.Hartkopf@uliege.be

Rémunération :

Les barèmes et leurs modalités d'application sont disponibles auprès de l'administration des ressources humaines de l'Université : **Mme Ludivine DEPAS** – tél. : +32 4 366 52 04 – Ludivine.Depas@uliege.be